



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Racc 1ère (A1)					
Choix	Modules	UE <sup>1</sup>	Jours	Dates des modules	Horaires
<input type="checkbox"/>	M 1.1 Encourager l'autonomie et la participation	76	Mercredis	Du 02.09.2026 au 03.02.2027	13.00 - 16.15
<input type="checkbox"/>	M 1.2 Organiser l'environnement et les prestations d'activités et accompagner les personnes accompagnées	48	Mercredis	Du 17.02.2027 au 19.05.2027	13.00 - 16.15
<input type="checkbox"/>	M 1.3 Accompagner les personnes dans les situations exigeantes	28	Mercredis	Du 26.05.2027 au 07.07.2027	13.00 - 16.15
<input type="checkbox"/>	M 2.1 Agir en conformité avec son rôle professionnel	32	Jeudis	Du 03.09.2026 au 05.11.2026	08.45 - 12.15
<input type="checkbox"/>	M 2.2 Gérer les tâches administratives et la qualité	28	Jeudis	Du 12.11.2026 au 07.01.2027	08.45 - 12.15
<input type="checkbox"/>	M 2.3 Reconnaître et prendre en compte les besoins de la PA	56	Jeudis	Du 14.01.2027 au 13.05.2027	08.45 - 12.15
<input type="checkbox"/>	M 2.4 Effectuer les tâches d'intendance et aider à la prise des repas	28	Jeudis	Du 20.05.2027 au 08.07.2027	08.45 - 12.15
<input type="checkbox"/>	M 3.1 Veiller au bien-être de la personne accompagnée et agir en situation d'urgence	100	Mercredis	Du 02.09.2026 au 24.03.2027	08.45 - 12.15
<input type="checkbox"/>	M 3.2 Etablir des relations professionnelles et respecter la sphère privée	52	Mercredis	Du 14.04.2027 au 07.07.2027	08.45 - 12.15

  

Racc 2ème (A2)					
<input type="checkbox"/>	M 4.1 Participer à la planification de prestations et d'activités pour les personnes accompagnées en tenant compte des étapes du développement	68	Lundis	Du 31.08.2026 au 18.01.2027	13.00 - 16.15
<input type="checkbox"/>	M 4.2 Evaluer ses propres actions et prestations	56	Lundis	Du 25.01.2027 au 24.05.2027	13.00 - 16.15
<input type="checkbox"/>	M 5.1 Communiquer et collaborer dans son contexte et en interdisciplinarité en tenant compte de son rôle professionnel	84	Lundis	Du 31.08.2026 au 22.02.2027	08.45 - 12.15
<input type="checkbox"/>	M 5.2 Planifier et accompagner le quotidien	40	Lundis	Du 01.03.2027 au 24.05.2027	08.45 - 12.15
<b>Total des UE (unités d'enseignement)</b>					

<sup>1</sup>UE = Unité d'enseignement (1 UE = 45 minutes de cours)

### Frais de formation

Conditions : Le/La candidat-e suivra les cours selon les modules choisis ci-dessus. Le tarif relatif aux candidat-e-s selon l'art. 32 OFPr découle de l'Ordonnance sur les tarifs des taxes et des indemnités de la formation professionnelle (OTIFP). Les supports de cours ne sont pas inclus.

Tarifs pour 1 à 20 UE CHF 75.--

Tarifs pour 21 à 40 UE CHF 150.--

Tarifs pour 41 à 60 UE CHF 225.--

Tarifs pour 61 à 80 UE CHF 300.--

Taxe de cours obligatoire par année scolaire : CHF 35. --